

Réforme des collectivités territoriales

Les élus du Loiret apportent leur contribution

À l'appel des trois sénateurs, MM. Dollige, Cordoux et Sueur, plus de 200 élus ont dessiné les contours des collectivités territoriales du XXI^e siècle lors d'un débat, lundi à Sully-sur-Loire

Plus de 200 élus ont participé au débat organisé par le Loiret à Sully-sur-Loire, jeudi 13 septembre 2012. Pour discuter de la réforme des collectivités territoriales, les élus du Loiret ont été appelés par les sénateurs MM. Dollige, Cordoux et Sueur.

Le débat, passé à gauche avec un débat d'ouverture de gauche et un débat de clôture de droite.

MM. Dollige, Cordoux et Sueur ont ouvert le débat, suivi de deux heures de débats par les élus du Loiret.

Le débat a été présidé par M. Dollige, sénateur de Loiret.

Le débat a été animé par M. Cordoux, sénateur de Loiret.

Le débat a été clos par M. Sueur, sénateur de Loiret.



Quelques tendances

Le débat a été animé par M. Cordoux, sénateur de Loiret.

Le débat a été clos par M. Sueur, sénateur de Loiret.

Le débat a été présidé par M. Dollige, sénateur de Loiret.

Dans ce cadre, Eric Dollige, Jean-Michel Cordoux, Jean-Pierre Sueur ont organisé un débat de travail avec les élus du Loiret.

Le débat a été animé par M. Cordoux, sénateur de Loiret.

Le débat a été clos par M. Sueur, sénateur de Loiret.

Le débat a été présidé par M. Dollige, sénateur de Loiret.

« L'objectif est de définir les contours des collectivités territoriales du XXI^e siècle. Ce projet est ambitieux et nécessite une concertation large. Les élus du Loiret ont apporté leur contribution à ce débat. Les décisions prises lors de ce débat seront prises par le Parlement en septembre 2014 ».

« Le débat a été riche et constructif. Les élus du Loiret ont apporté leur contribution à ce débat. Les décisions prises lors de ce débat seront prises par le Parlement en septembre 2014 ».



« Le débat a été riche et constructif. Les élus du Loiret ont apporté leur contribution à ce débat. Les décisions prises lors de ce débat seront prises par le Parlement en septembre 2014 ».

« Le débat a été riche et constructif. Les élus du Loiret ont apporté leur contribution à ce débat. Les décisions prises lors de ce débat seront prises par le Parlement en septembre 2014 ».

12 principes pour une République territoriale

12 principes pour une République territoriale, tel que le titre de leur document adressé par les 100 sénateurs du Loiret à leurs collègues, en septembre 2012.

Ces 12 principes sont les suivants : principe de territorialité ; principe de proximité ; principe de participation ; principe de transparence ; principe de responsabilité ; principe de solidarité ; principe de coopération ; principe de concertation ; principe de dialogue ; principe de confiance ; principe de respect ; principe de responsabilité.

Plus de 200 élus ont participé au débat, lundi à Sully-sur-Loire

Plus de 200 élus ont participé au débat, lundi à Sully-sur-Loire

Plus de 200 élus ont participé au débat, lundi à Sully-sur-Loire